

**MAIRIE DE LES MAZURES**

Rue Martin Marthe
08500 LES MAZURES
☎ : 03.24.40.10.94
Fax : 03.24.40.41.88
Email : Mairie.Les.Mazures@wanadoo.fr

PROCES - VERBAL

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

**REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

05 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 5 Novembre à dix-huit heures trente, s'est réuni salle de la Mairie, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal dûment convoqué par courrier individuel en date du 30 Octobre sous la présidence de Madame Elisabeth BONILLO-DERAM, Maire.

PRESENTS (10) :

Mmes BONILLO DERAM Elisabeth, DA SILVA MANQUILLET Loetitia, MM. ROGISSART Hervé, BONILLO Jean-Pierre, PERIGNON Claude, DIDIER Benoît, FRANCOIS Martial, GONCALVES Philippe, LANDZWOJCZAK Edouard, PAPILLIER Bernard.

EXCUSES AVEC PROCURATION (3) : MM BITAM Ali, BRIOUX Thierry et Mme HUMIECKI Anne, ayant donné respectivement procuration à Mme BONILLO DERAM Elisabeth, MM LANDZWOJCZAK Edouard et BONILLO Jean-Pierre.

ABSENT EXCUSE (1) : M. NOIZET Alexandre

Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	10
Absents excusés ayant donné procuration :	03
Absent excusé :	01
Absents non excusés :	00
Nombre de votants :	13

SECRETAIRE DE SEANCE : M. PERIGNON Claude est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Entendu lecture du procès-verbal de la réunion du 8 Octobre 2018, ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents, sans rature, ni adjonction.

N°66-2018 : CENTRE SOCIAL AMEL : Projets Fonds d'accompagnement CAF :

Après présentation du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de cofinancer 4 projets présentés par le Centre Socio Culturel AMEL :

- **Axe 3 Soutenir les projets élaborés par les adolescents** pour un montant global de 12 685 €
 - Participation CAF : 10 148 € (80%)
 - Participation Mairie de Les Mazures **2 537 € (20%),**
- **Axe 4 Projet les 5 sens « nos sens en éveil »** pour un montant global de 1 758 €
 - Participation CAF : 1 230 € (70%)
 - Participation Mairie de Les Mazures **528 € (30%),**
- **Axe 4 Accompagner les problématiques territoriales des équipements et service d'accueil** pour un montant global de 3 967 €
 - Participation CAF : 1 984 € (50%)
 - Participation Mairie de Les Mazures **1 983 € (50%),**

- Axe 6 Les actions relevant d'une démarche innovante « Le voyage à travers le temps »
pour un montant global de 11 952 € en fonctionnement :

Participation CAF : 8 366 € (70%)

Participation Mairie de Les Mazures **3 586 € (30%)**,

et pour un montant global de 1 062 € en investissement :

Participation CAF : 743 € (70%)

Participation Mairie de Les Mazures **319 € (30%)**.

N°67-2018 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la guerre 14-18, Monsieur Claude PERIGNON, Adjoint au Maire, a sollicité « Les Amis du Musée de l'École d'Hier », Louis Mailliot de MONTCY NOTRE DAME, pour le prêt leur matériel pour reconstituer une classe d'école de l'époque et en l'animant à plusieurs reprises en recréant des cours, en organisant des séances d'écriture à la plumes, etc... Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer à cette association, une subvention exceptionnelle de 400 € pour l'organisation de ces manifestations complémentaires. Les crédits sont prévus au budget de la Commune.

N°68-2018 : REMBOURSEMENT FRANCHISE SINISTRES DU 29.04.2018 :

Lors des inondations et écoulements de boues du 29 Avril dernier, plusieurs sinistrés ont dû supporter une franchise de la part de leur assurance respective. Ce sinistre étant en partie causé par l'entreprise chargée des travaux de la Rue des Hayettes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer à titre exceptionnel au remboursement des dites cautions, à savoir :

- M. PIOT Jean-Marie : 380 €,

- M. ROYAUX Alain : 380 €,

- M. VERITA Fabien : 300 €.

Ces sommes seront versées par virements administratifs sur compte bancaire des intéressés.

N°69- 2018 : FORET COMMUNALE : état d'assiette 2019, vente épicéas :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Demande** l'inscription à l'état d'assiette de 2019, le martelage et la vente sur pied à la prochaine vente (décembre 2018) d'une partie des parcelles 48, 49-1, 49-2, 50, 54, 55, 56 (peuplements d'épicéa)

- **Demande** l'annulation du martelage au titre de l'année 2019 pour les parcelles 20, 24 et 56.

N°70-2018 : COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE (Centenaire de la guerre 14-18) :

L'année 2018, sera commémoré le centenaire de la guerre 1914-1918. Afin de marquer cet événement comme il se doit, le Conseil Municipal a décidé d'organiser plusieurs manifestations sur 5 journées en espérant toucher un maximum de personnes, à savoir :

Programme de la commémoration du centenaire 14-18



Judi 8 Novembre

École primaire: 14h-15h

Intervention de Jacques Lambert auprès des CM1-CM2
«Deux enfants dans la guerre, Ernest Singevin et Yves Congar»

Samedi 10 Novembre

Salle des fêtes (Salle de classe 1914-1918) :

- 10h00-12h00 : Ateliers d'écriture à la plume
- 14h30-16h30 :
- Dictée(s) certificat d'études primaires 1914-1918
- Ateliers d'écriture à la plume
- 16h45 :

Projection du film «Augustin Trébuchon»
(Réalisation : Ardennes Métropole ; Durée : 12 min)

- 17h00-18h45 :

Conférence «L'année 1918 dans les Ardennes»
donnée par Jacques Lambert

- 19h00 :

Apéro et casse-croûte du Poilu
(Réservation conseillée : 03.24.40.10.94)

- 19h45-22h00 :

Cabaret (Animation musicale et théâtrale par Joël Bougeard dit JOJO ;
Chanson française de la Grande Guerre ; textes théâtralisés...)

Dimanche 11 Novembre

- 11h45: Départ du défilé au Lavoir Bochet Bas
- 12h00: Monument aux morts

- Présence des anciens combattants et de l'union musicale de Revin
Cérémonie suivie du verre de l'amitié, à la salle des fêtes

- Projection du film «Augustin Trébuchon»

Salle des fêtes (Salle de classe 1914-1918) : 14h30-17h00

- Dictée(s) certificat d'études primaires 1914-1918
- Ateliers d'écriture à la plume

Lundi 12 Novembre

Salle des fêtes (Salle de classe 1914-1918):

- 9h15-11h15 / 13h45-16h00 :
- Accueil de groupes scolaires

Mardi 13 Novembre

Salle des fêtes (Salle de classe 1914-1918):

- 10h00-12h00 / 14h00-17h30
- Plages réservées aux groupes associatifs



EXPOSITIONS

École primaire :

«Yves Congar, un enfant dans la guerre»

- Vendredi 9 Novembre de 16h00 à 17h30
- Samedi 10 Novembre de 10h00 à 12h00
- Lundi 12 Novembre de 16h00 à 17h30
- Mardi 13 Novembre de 16h00 à 17h30

Salle des fêtes (autour de la salle de classe 1914-1918) :

«Les Ardennes Occupées»

Du Vendredi 9 Novembre à 17h30
au Mardi 13 Novembre à 18h00.

Réalisation grâce au fonds privé de Monsieur Louis Mailliot,
fondateur du Musée de l'École d'Hier ;
Mise à disposition par Thérèse Mailliot
Complément de documents confiés par
«Les Amis du vieux Warcq»



Bibliothèque communale l'@strolabe :

«N'oublie jamais la guerre»

Du Vendredi 9 Novembre
au Samedi 17 Novembre

N°71-2018 : SALON DES VINS ET SAVEURS 2018 :

Pour la 2nde édition du Salon des Vins et Saveurs des 17 et 18 Novembre prochains, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs nécessaires, à savoir :

- entrée : 3 €
- assiette gourmande : 4 €,
- produits publicitaires : 6 €.

Afin de pouvoir encaisser ces produits, compte tenu que les tickets en stock à la Trésorerie et pour ne pas alourdir le budget de cette manifestation, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de modifier la valeur des tickets comme suit :

- le tarif normal (droits consommation) à 4 € (au lieu de 1,50 €).

N°72-2018 : REPAS DES AINES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de retenir le devis du restaurant « La Table d'Arthur » pour le repas des anciens du 08 Décembre 2018 pour un montant de 48 € par personne,
- de fixer le prix de la participation à 48 € pour les compagnes et compagnons accompagnant le mazuerois(e) âgé de 60 ans et plus, ne résidant pas eux-mêmes sur la commune de LES MAZURES (la gratuité est accordée aux anciens du village à partir de 60 ans et à leur conjoint résidant dans la commune),
- d'offrir un colis aux anciens et anciennes n'ayant pu assister au repas des anciens,
- d'offrir un bouquet de fleurs à la doyenne du village et une bouteille de champagne au doyen du village,
- d'offrir un bouquet de fleurs à la doyenne du village assistant au repas et une bouteille de champagne au doyen du village assistant au repas,
- d'accorder à tous les anciens de plus de 60 ans un bon d'achat de 50 €,
- d'offrir un colis ainsi qu'un bon d'achat de 50 € aux personnes âgées en maison de retraite.

Communications diverses :

- Madame le Maire informe l'assemblée du nombre de dossiers reçus concernant le revenu étudiant communautaire : 14 demandes ont été transmises à la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne pour instruction,
- Madame le Maire informe l'assemblée de la fermeture de la Trésorerie de Renwez à la date du 1^{er} Janvier 2019,
- Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu en Mairie les organisateurs d'Ardenne Méga Trail. Pour la 10^{ème} édition, le parcours passera par la Commune de LES MAZURES le Samedi 22 Juin 2019,
- Madame le Maire informe l'assemblée que dans ses pouvoirs de police de Maire, elle a pris un arrêté pour réserver un emplacement réservé aux titulaires de la carte de stationnement pour les personnes handicapées au 27 Rue des Capucines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.